

*Laissez-moi tout d'abord-vous présenter les excuses de Mme Charlotte Masset Vice-Présidente du Conseil Départemental ;*

*Jean-Nicolas Rousseau Président du Pays Caux-Maritime*

*D'Olivier Leconte Maire d'Ouville-l'Abbaye ;*

*de Philippe Cordier Maire du Torp-Mesnil ;*

*et de Dominique Lachèvres Mairie d'Yvecrique (inauguration de la nouvelle bibliothèque de la commune avec Mme Charlotte Masset)*

*Céline Cantrel Conseillère municipale ;*

*Catherine Benoist Conseillère municipale ;*

*Et d'Hélène DUCASTEL notre secrétaire de Mairie*

*Merci de leur présence*

*Mme Cuadrado Maire-Adjoint de Doudeville & conseillère Départementale Suppléante*

*Monsieur l'abbé Brentot*

*à mes collègues maires du Canton,*

*les maires-adjoints ( les citer ) Doudeville ; Yvecrique , ....*

*M. Jean-Charles Wautot Trésorier (notre percepteur)*

*Le(s) représentant(s) de la Gendarmerie de DOUDEVILLE,*

*Les pompiers du Centre de Secours de DOUDEVILLE.*

*Et bien sûr les représentants de la Presse Locale*

Mesdames, Messieurs, je vous remercie d'avoir répondu à l'invitation du conseil municipal, nous sommes très heureux pour débiter cette nouvelle année de vous accueillir dans notre salle communale.

Je vous présente en notre nom à tous des vœux chaleureux de bonne et heureuse année 2017 pour vous-mêmes et ceux qui vous sont proches.

Puisse la santé, la réussite dans vos projets personnels et professionnels vous accompagner tout au long de ces douze mois.

J'ai tout d'abord une pensée pour celles et ceux qui sont malades et n'ont pu se joindre à nous ce soir, je leur souhaite un prompt rétablissement, à la petite Maëva en particulier je souhaite une intervention rapide et courage à ses parents.

Je pense avec tristesse à Mme Mauricette Levillain qui vient juste de nous quitter après une longue vie à Amfreville-Les-Champs.

Comme chaque année depuis maintenant presque 10 ans nous vous présentons le bilan des actions menées et les projets à venir.

L'année passée 2016 :

Nous avons continué l'aménagement du cimetière et répondu aux obligations communales à savoir : la mise à disposition d'un caveau provisoire en complément de l'ossuaire nous avons dédié un espace appelé « terrain commun » (*c'est le terme légal*) pour les personnes démunies par exemple. Nous avons également rénovés et réhabilités les trois tombes de nos soldats « morts pour la France »

La gestion du cimetière fait maintenant l'objet d'un règlement intérieur.

Je tiens à mettre en avant l'action de Matthieu Claeys 2<sup>ème</sup> adjoint pour son implication dans la bonne gestion de notre cimetière et je le remercie ici publiquement.

Dans un autre domaine nous avons continué l'extension de l'éclairage public avec l'éclairage de la route de Rouen et de la place de l'église pour un montant TTC d'environ 20 000 € subventionné à hauteur de 70% par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE76).

A été également tenue la 1<sup>ère</sup> phase de l'Agenda d'accessibilité programmée, Agenda programmé sur 3 ans pour l'accès des personnes à mobilité réduite à nos bâtiments communaux.

Cette 1<sup>ère</sup> phase comprend :

- la réalisation de la rampe d'accès commune à la salle communale et à la mairie. *(La pose des gardes de corps et des mains courantes est prévue dans les semaines à venir).*
- les sanitaires de la salle communale revus pour répondre aux dernières normes.
- Et enfin le parking de la place de l'église refait en enrobé pour permettre la création d'une place de stationnement pour « accès handicapé ».

L'ensemble de cette phase représente un investissement de plus de 35 000€ HT subventionné à 30 % par l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

D'autre part les chemins d'exploitation sur le hameau de Yémanville ont été renforcés par l'apport de « grattage de route ».

Nous avons également finalisé le Document Unique qui sera validé lors du prochain conseil municipal de la fin janvier

Le Document Unique permet conformément au Code de Travail d'évaluer et de prévenir les risques professionnels du personnel communal.

C'est Thierry Beaudou, 1<sup>er</sup> adjoint, qui s'est investi sur ce document et je l'en remercie.

En fin d'année le conseil municipal a voté favorablement un projet de création d'un parc de 3 éoliennes qui pourrait être implanté au Sud du territoire de la commune d'Amfreville-Les-Champs.

Si ce projet aboutit cela serait une opportunité unique de ressources significatives pour le devenir de la commune : 800 000 € à 1 000 000 € sur 30 ans soit 8 à 10 années de budget supplémentaire.

Ces ressources complémentaires nous permettraient :

de répondre aux baisses des dotations à la diminution des subventions et par la même de maîtriser d'augmentation des impôts locaux.

D'autre part des projets pourraient être menés à bien, améliorant la qualité de vie et la sécurité de nos habitants, projets sans cesse reportés faute de financement :

- la gestion des eaux pluviales et des eaux de ruissellement réduisant le risque d'inondation de certaines habitations Route de le Fosse au Loup et Route de Berville.
- l'aménagement de dessertes piétonnes pour nos enfants principalement, dans le quadrilatère formé par La Ruelle VC 14 ; la route de la Fosse au Loup RD 89 ; la route de Berville RD 27 (y compris les arrêts de cars scolaires) et la route de Rouen RD 20 fréquentée par les élèves avec un trafic de plus de 6000 véhicules par jour !

Ces aménagements sont évalués entre 300 000 et 400 000 € soit 30 à 50 % des recettes apportées par ce projet.

Ces recettes annuelles supplémentaires correspondant au montant des impôts locaux reversés à la commune nous donneraient également « des marges de manœuvre » pour mener à bien la restauration de l'église Saint-Pierre.

*Notre seul patrimoine communal et qui à ce titre mérite quand même qu'on puisse s'y intéresser ...*

*On n'en est pas encore là, ce projet requiert beaucoup de démarches administratives très strictes et*

*l'adhésion des parties prenantes telle que la communauté de communes.*

Revenons maintenant à nos projets immédiats pour cette nouvelle année 2017 qui commence :

D'abord la 2<sup>ème</sup> phase de l'Agenda programmé estimée entre 35 000 et 40 000 €.

Elle comprend la réfection en enrobé du parking de la mairie cette fois avec divers aménagements pour handicapés : emplacement de stationnement, signalisation au sol et un portail dédié au niveau du local de Sébastien.

Dans un 1<sup>er</sup> temps nous avons prévu de refaire une partie de la clôture de la mairie en panneaux rigides.

Côté route de Berville pour répondre aux besoins de sécurisation évidents du passage piétons, un plateau surélevé sera créé au niveau de la maire.

En même temps que le plateau surélevé nous envisageons également la pose de caniveaux en continuité de ceux réalisés par la Direction des Routes du Département entre le carrefour de la RD 89 Route de La Fosse au Loup et l'aire des containers et ce afin de limiter les risques de ruissellement et d'inondation venant de Berville.

Ces projets font l'objet de demandes de subventions auprès du département.

Suivant nos ressources nous pourront éventuellement prévoir une nouvelle tranche d'extension de l'éclairage public route de la Fosse au Loup, le devis initial étant de plus de 40 000 € TTC.

Vous avez noté la présence de fûts en plastique bleu sur la place de l'église, c'est fûts sont provisoires heureusement en attente de l'aménagement de la place.

En effet nous sommes en train de négocier une convention avec une entreprise de Ste-Marie-des-Champs : moyennant la pose de panneaux publicitaires sur le domaine public elle pourrait nous fournir du mobilier urbain, des barrières de protection, entre autres, pour limiter l'accès des poids lourds à la place de l'église.

Cette convention devra nous amener à revoir l'ensemble des panneaux publicitaires apposés le long de la RD 20 Route de Rouen et de la RD 27 Route d'Yvetot. Tout sera fait dans le respect des nouvelles règles en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Enfin il nous faudra également commencer à élaborer le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (le DICRIM) et le Plan Communal de Sauvegarde (le PCS).

Qui devra être terminé avant la fin de ce mandat.

le DICRIM permet à la population de prendre conscience des risques, tels que inondations et coulées de boue (*la commune a quand même été classée 3 fois en catastrophe naturelle 2 fois en décembre 1999 et mai 2000*), et d'autres risques mouvement de terrain (*les cavités souterraines*) ; transport de matières dangereuse sur la RD20 par exemple et donc d'agir en connaissance de cause et de réagir de façon adaptée dans ces cas-là en particulier.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) lui répond au devoir de protection et d'assistance à la population en cas de crise majeure.

Cette année 2017 est une année importante au plan local et national

Avec l'élection du Président de la République : les dimanches 23 avril et 7 mai.

Les élections législatives : les dimanches 11 et 18 juin.

Je me réjouis du nombre d'inscrits sur les listes électorales et je reprends les propos du Président de la République "*Mais c'est vous, quoi qu'il arrive, qui aurez le dernier mot. C'est pourquoi votre responsabilité est aussi grande*"

Sur le plan local depuis le début de cette année :

- **Changement de fournisseur d'électricité**

suite à un groupement d'achats : Contrat avec Direct Energie économie envisagée 8 à 13 % sur nos dépenses d'électricité.

- **La Saisine par voie électronique,**

L'ordonnance de saisine par voie électronique est maintenant entrée en vigueur le 7 novembre 2016, c'est-à-dire qu'une demande administrative peut se faire en ligne.

L'utilisateur recevra un accusé de réception qui confirmera la prise en compte de cette démarche.

- **les Modifications Loi Etat-Civil**

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, transfert aux officiers d'Etat-Civil (Mairie) de l'enregistrement et la dissolution des pactes civils de solidarité (PACS), la charge d'enregistrer les changements de Prénoms ainsi que les changements de Noms pour porter celui acquis à l'étranger.

- **le Lieu de célébration du mariage**

Désormais le maire peut affecter à cette célébration tout bâtiment communal situé sur son territoire autre que la mairie.

- **l'Autorisations de sortie du territoire pour les mineurs**

Elles redeviennent obligatoires à partir du 15 janvier 2017

- **Les communautés de communes** du Plateau de Caux fleur de Lin (Doudeville) et de Yerville Plateau de Caux ont fusionné pour devenir la Communauté de communes Plateau de Caux Doudeville Yerville.

- **l'Instruction des documents d'urbanisme (ex : permis de construire)**

Ils sont dorénavant signés au nom de la commune même si ces documents d'urbanisme sont transmis au contrôle de Légalité de la Préfecture.

L'instruction des autorisations d'urbanisme est conduite par la Communauté de Communes de Doudeville / Yerville par les services d'urbanisme de Yerville.

*Dernier point important : depuis le 1<sup>er</sup> janvier vous pouvez déposer tous les plastiques, pots de yaourts etc. ... dans les containers « jaunes »*

En conclusion :

Sachez qu'Amfreville- Les-Champs compte 187 habitants recensés par l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Merci encore à Madame Dubus pour la qualité de son travail d'agent recenseur.

Et nous souhaitons la bienvenue :

à NATHAN né le 30 mars chez M. Mme DELAFOSSE / POTTIER Route de Rouen,

à NAÏSSA née le 17 juin chez Mme VILLAMAUX La Ruelle,

à RAPHAËL né le 28 juillet chez M. Mme DESHAYES / BARRE route de Berville,

et MAËL né le 28 octobre chez M. Mme FERREY / DEHAIS route de Berville.

Nous souhaitons également la bienvenue à

M. Mme ALLAIS / LEVACHER route de la Fosse au Loup et

M. Mme Jean-Pierre HEDOUIN Chemin de la Mine.

Je tiens à remercier :

Hélène DUCASTEL, notre secrétaire de Mairie, Nadine et Sébastien, nos agents d'entretien.

En 2017 avec Sébastien, comme la loi nous le demande nous sommes engagés dans le « Zéro Phyto » c.à.d. plus aucun produit phytosanitaire afin de préserver votre santé, notre sante ainsi que notre environnement (le sol, l'eau) en supprimant tous les produits de désherbage, les pesticides



Cette année encore nous mettons à l'honneur les jeunes diplômés de 14 à 25 ans en leur offrant une carte bon d'achat de 50,00 €.

C'est donc avec grand plaisir que j'appelle :

Jérémy BAUDIN : Diplôme du BACCALAUREAT GENERAL (avec mention)

Lucka BERARD : Diplôme National du BREVET

Alicia BROCHET : BREVET de Technicien Supérieur

Céline GUERILLON : Diplôme du BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Laboratoire & Contrôle Qualité (avec mention)

Célia LECOQ : Diplôme National du BREVET

Quentin RIOCHE : CERTIFICAT d'APTITUDE PROFESSIONNEL au métier de Pâtissier

Noémie STRAUAUX : Diplôme National du BREVET

Et Cassandra VERDIERE : diplôme de BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE Management et Gestion (avec mention)

Félicitations à vous huit.

Je vous invite maintenant à partager la galette des rois et le verre de l'amitié,

« Belle année 2017 à tous ! »